

Lundi 21 janvier 2013

Discours de Monsieur le Président

Mes Chers Collègues,

Notre réunion budgétaire se tient dans un contexte particulier.

La situation de la France, aussi bien dans le domaine économique que budgétaire, est extrêmement fragile. Pourtant, chaque jour qui passe nous apporte son lot de décisions ministérielles qui représentent une augmentation de la dépense, notamment pour les collectivités locales, comme si il n'y avait aucune contrainte.

C'est ainsi que la commission d'évaluation des normes a refusé d'entériner le décret ministériel qui crée la semaine scolaire de 4 jours et demi, pour cause d'insuffisante compensation financière de la part l'Etat pour les communes et d'absence totale de compensation pour les départements.

Toujours pas de compensation en vue pour l'augmentation du RSA. Dans le même temps, le Gouvernement a proposé de transférer aux départements de nouvelles compétences dans le domaine social (particulièrement le handicap), alors même que rien n'a été réglé concernant le financement des allocations. C'est pourtant une demande unanime des départements, qui a d'ailleurs amené le président de l'Assemblée des départements de France (ADF) à faire une déclaration pour le moins désabusée.

Parallèlement, au Sénat, le texte qui concerne la réforme éventuelle du système électoral des conseillers départementaux, municipaux et intercommunaux, n'a pas été adopté, en fonction de positionnements pour le moins originaux.

Nous sommes donc dans le flou total. C'est maintenant l'Assemblée nationale qui aura à se saisir du texte. L'urgence n'ayant pas été déclarée, nous aurons l'occasion d'y revenir.

Une seule chose a été positive dans ce débat : c'est la reconnaissance du rôle indispensable que joue le Conseil général et le fait que, même ceux qui étaient tentés de nous voir fusionner avec les régions, se sont fait les hérauts du maintien du lien entre l'élu et le territoire, souhaitant même que les nouveaux découpages se fassent d'une manière raisonnable.

Pour notre part, nous n'en avons jamais douté. Le budget que nous allons vous présenter est la traduction évidente de l'importance de notre collectivité.

Ce budget a été construit en fonction de nos obligations et des orientations que nous avons définies ensemble.

C'est ainsi qu'au niveau des recettes, nous nous en tiendrons à un recours à l'emprunt modéré.

Comme nous l'avions annoncé, il n'y aura pas d'augmentation des impôts.

Cela signifie que nos dépenses de fonctionnement doivent être contenues et nos choix d'investissements particulièrement ciblés. Pour toute demande de dépense supplémentaire, il faudra donc dire où l'on diminue.

Pour autant, notre collectivité jouera, cette année encore, un rôle essentiel dans l'investissement public, puisque nous avons prévu d'y consacrer 87 millions d'euros.

Cette somme est importante. Elle est supérieure à celle des dernières années. Ceci est lié aux grands programmes qui sont en cours et qui nécessiteront un suivi attentif de notre part. La présidente de la commission des finances nous les détaillera. Il n'est donc pas nécessaire que je sois exhaustif.

Notons simplement que ces investissements structurants sont l'avenir du département. Ils témoignent de sa capacité à créer de l'attractivité et à soutenir des activités de régénération de notre tissu économique.

Ces investissements sont importants.

Vous les connaissez.

Ils ne nous empêcheront pas de remplir nos missions :

- **mission de solidarité avec les communes.** Nous pouvons être fiers du maintien de ce soutien et de ne pas voir, comme dans de nombreux départements, des files d'attente pallier le manque de financement.
- mission de **mise à niveau permanente de nos équipements.** Vous pouvez ainsi noter l'effort important en faveur de l'entretien de nos routes (27 millions d'euros)
- notez également un **soutien financier très important en faveur du service départemental d'incendie et de secours** (Sdis) : augmentation de 25 % de la dotation, modernisation du centre d'appels (4,2 millions en 2 ans), investissement dans de nouveaux locaux pour recevoir le nouveau système d'alerte — soit globalement 9.4 millions d'euros en 2013.
- mission de **modernisation des collèges** avec 7 millions d'euros qui vont concerner Piney, Evry-le-Châtel et, bien sûr, la première phase du collège Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine.

Je n'aurais garde d'oublier le secteur social qui, avec une augmentation de 17 millions d'euros, va représenter 50 % de notre budget, soit 184 millions d'euros.

Plus de 3500 emplois sont mis en œuvre dans le cadre de nos différentes actions et il faut noter qu'avec les dix établissements supplémentaires, notre capacité d'accueil augmentera de 50 places pour les enfants en fratries, de 210 places pour les personnes âgées et de 180 places pour les personnes handicapées.

Nous ferons tout cela, et bien plus encore, que ce soit dans le tourisme, avec la campagne de communication et le carnet de commande du Centre de Congrès qui se remplit pour 2014. Que ce soit dans l'économie (Parc logistique de l'Aube...), le sport avec la livraison de 88 lits supplémentaires au Centre Sportif de l'Aube, ou bien encore l'environnement, et la culture avec la future Cité du Vitrail.

Mes Chers Collègues, je ne voulais pas être exhaustif. Je ne le suis pas et je m'en excuse, pour tous les secteurs que je n'ai pas évoqués, tel celui de la modernisation par les nouvelles technologies. Je ne l'ai pas été et, pourtant, vous le voyez, la liste est déjà longue et passionnante.

Oui, notre collectivité est essentielle à l'Aube.

Oui, notre collectivité, par son dynamisme et l'ampleur de ses actions, est au cœur du réacteur de notre département.

Nous avons le devoir de porter haut les couleurs du Conseil général, pour continuer à donner de l'espoir à nos concitoyens, pour donner de l'attractivité à notre territoire, pour que vive l'Aube.

Philippe Adnot,
Sénateur,
Président du Conseil général de l'Aube